

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 22000:2005

Systemes de management de la sécurité des denrées alimentaires - Exigences pour tout organisme appartenant à la chaîne alimentaire

Food safety management systems -
Requirements for any organization in the
food chain (ISO 22000:2005)

Managementsysteme für die
Lebensmittelsicherheit - Anforderungen
an Organisationen in der
Lebensmittelkette (ISO 22000:2005)

09/2005

A decorative graphic in the bottom right corner featuring several interlocking gears in shades of blue and yellow. Overlaid on the gears is a vertical column of binary code (0s and 1s) and various mathematical symbols like plus, minus, and multiplication signs.

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 22000:2005 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 22000:2005.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE ^{ILNAS-EN ISO 22000:2005} **EN ISO 22000**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Septembre 2005

ICS 67.020

Version Française

**Systèmes de management de la sécurité des denrées
alimentaires - Exigences pour tout organisme appartenant à la
chaîne alimentaire (ISO 22000:2005)**

Managementsysteme für die Lebensmittelsicherheit -
Anforderungen an Organisationen in der gesamten
Lebensmittelkette (ISO 22000:2005)

Food safety management systems - Requirements for any
organization in the food chain (ISO 22000:2005)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 18 août 2005.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Avant-propos

Le présent document (EN ISO 22000:2005) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 34 "Produits agricoles alimentaires" en collaboration avec le Comité Technique CEN/SS C01 "Produits alimentaires" dont le secrétariat est tenu par CMC.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en mars 2006, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en mars 2006.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 22000:2005 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 22000:2005 sans aucune modification.

Première édition
2005-09-01

**Systèmes de management de la sécurité
des denrées alimentaires — Exigences
pour tout organisme appartenant à la
chaîne alimentaire**

*Food safety management systems — Requirements for any organization
in the food chain*



Numéro de référence
ISO 22000:2005(F)

© ISO 2005

PDF — Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

© ISO 2005

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

1	Domaine d'application	1
2	Références normatives	2
3	Termes et définitions	2
4	Système de management de la sécurité des denrées alimentaires	5
4.1	Exigences générales	5
4.2	Exigences relatives à la documentation	5
5	Responsabilité de la direction	6
5.1	Engagement de la direction	6
5.2	Politique de sécurité des denrées alimentaires	6
5.3	Planification du système de management de la sécurité des denrées alimentaires	7
5.4	Responsabilité et autorité	7
5.5	Responsable de l'équipe chargée de la sécurité des denrées alimentaires	7
5.6	Communication	7
5.7	Préparation et réponse aux urgences	8
5.8	Revue de direction	9
6	Management des ressources	9
6.1	Mise à disposition des ressources	9
6.2	Ressources humaines	10
6.3	Infrastructures	10
6.4	Environnement de travail	10
7	Planification et réalisation de produits sûrs	10
7.1	Généralités	10
7.2	Programmes prérequis (PRP)	11
7.3	Étapes initiales permettant l'analyse des dangers	12
7.4	Analyse des dangers	14
7.5	Établissement des programmes prérequis opérationnels (PRP opérationnels)	15
7.6	Établissement du plan HACCP	16
7.7	Mise à jour des informations initiales et des documents spécifiant les PRP et le plan HACCP	17
7.8	Planification de la vérification	17
7.9	Système de traçabilité	18
7.10	Maîtrise des non-conformités	18
8	Validation, vérification et amélioration du système de management de la sécurité des denrées alimentaires	20
8.1	Généralités	20
8.2	Validation des combinaisons de mesures de maîtrise	20
8.3	Maîtrise de la surveillance et du mesurage	21
8.4	Vérification du système de management de la sécurité des denrées alimentaires	21
8.5	Amélioration	22

Annexe A (informative) Références croisées entre l'ISO 22000:2005 et l'ISO 9001:2000	24
Annexe B (informative) Références croisées entre HACCP et l'ISO 22000:2005	30
Annexe C (informative) Références du Codex fournissant des exemples de mesures de maîtrise, notamment des programmes prérequis et des recommandations concernant leur choix et leur utilisation	31
Bibliographie	35